

*des Princes Ec. Juillet 1754. 35*

*France ; & nous défendons, sous la même peine d'excommunication à nous réservée, d'arracher ou de lacérer le présent Edit. Donné à Albenga, dans notre Palais Episcopal, le 9. Avril 1754. Etoit signé, CONSTANTIN, Evêque d'Albenga.*

Après ce Monitoire & les suites qu'il a eues, l'Evêque qui l'a lâché s'est adressé au Pape par une Supplique, dans laquelle il a détaillé tous les attentats qui ont été commis contre les droits de l'Eglise & de sa personne, & qu'il s'est vû comme obligé de se retirer à *Oneille*, priant Sa Sainteté de lui accorder sa protection. Sur quoi le Pape a adressé un Bref à la République, pour lui témoigner le déplaisir extrême qu'il a senti en apprenant ce qui s'est passé à l'occasion de cette affaire, & pour l'exhorter de ne point se laisser aller à des entreprises capables de blesser la Jurisdiction Episcopale & de donner atteinte aux droits de la Hiérarchie Ecclésiastique.

De cet incident nous passerons à un autre arrivé à *Genes*. Un Vaisseau Vénitien s'y trouvant à l'ancre, quelques Esclavons dont l'Equipage étoit composé prirent querelle avec des particuliers qui étoient sur le Port. Une Compagnie de Soldats accourut pour faire cesser le desordre. Leur présence, loin de contenir les Esclavons, ne servit qu'à les animer. Les Soldats Genoïis firent inutilement leurs efforts pour les dissiper. Les choses en vinrent à l'extrémité de faire feu de part & d'autre. Un des Soldats fut tué, & quelques autres furent blessés. Du côté des Esclavons il n'y en eut aucun de tué, mais seulement quelques-uns de blessés. Le Gouvernement de *Genes* a demandé à celui de *Venise*